

## UN LOUP DERRIÈRE L'URGENCE DES FUSIONS DES DIRECTIONS À LA POSTE SA ?

Alors que les négociations sur les nouveaux périmètres de directions sont toujours en cours dans le cadre de la mise en place des futurs **Comités Sociaux et Economiques** en 2024 et malgré la demande de toutes les organisations syndicales de geler l'ensemble des projets de changement de périmètre, La Poste avance rapidement dans son projet de fusion des DR (Directions Régionales) pour les faire coïncider avec les nouvelles régions administratives.

**La CGT réfute ce changement brutal de périmètre qui pour supprimer des emplois et engranger des gains de productivité rapidement va d'une part, placer de nombreux collègues des directions dans l'incertitude et dans l'obligation de se repositionner et d'autre part, éloigner les postières et les postiers des prises de décisions**

### **LA STRATÉGIE DU CHOC :**

L'enchaînement, en l'espace de moins de trente jours d'une Commission dite de Dialogue Social, d'un CHSCT d'information, d'une pseudo étude d'impacts et un CHSCT de consultation, laisse penser que la Direction de La Poste formalise des étapes obligatoires dans le « dialogue social » sans se soucier de la qualité des échanges et des propositions des organisations syndicales et donc des postiers.



Une trop grande complexité des découpages et le nombre extrêmement important de postiers compris dans chaque périmètre ne permet pas le respect des droits individuels et collectifs des postiers, notamment le droit à la santé et à la sécurité.

### **OUI, tout le monde est concerné, jusqu'en bureau de poste !**

La fusion de plusieurs DR en une seule Direction EXécutive comporte des risques multiples pour les personnels concernés :

- ⇒ Risques à propos de leur prochaine affectation, puisque 23 % des fonctions en direction font l'objet d'une évolution, 45 % seulement des fonctions actuelles sont transférables dans la nouvelle organisation et 32% sont abrogées ! **Ce qui signifie qu'un postier sur trois concernés directement va changer en partie ou entièrement de travail ;**
- ⇒ Risques psychosociaux multipliés ;
- ⇒ Risques sur la proximité puisque les sièges des DR seront établis sur les capitales des régions administratives, éloignement des lieux de décisions, risques d'isolement des personnels, d'abandon de certains périmètres et des personnels ;
- ⇒ Risques sur l'équilibre vie privée – vie professionnelle, risques de déclassement, de frustration, de perte de repères ;
- ⇒ Risques encore sur les déplacements qui pourraient s'allonger ou sur la multiplication du travail à distance, parfois facteur d'isolement ;
- ⇒ Risques de désorganisation ;
- ⇒ Risques de charge de travail et de charge mentale alourdies et d'accélération de la déshumanisation du travail ;
- ⇒ Risque d'accompagnement inapproprié ou insuffisant. Le retour des 3 DEX pilotes indique qu'un postier sur quatre ne se sent pas accompagné dans son nouveau rôle !

**La CGT rappelle que les DEX de la BSCC fonctionnent désormais sur les mêmes périmètres géographiques concernant les CAP et CCP, mais conservent leurs instances locales (CHSCT, Comités Techniques, Instances de Dialogue Social) jusqu'au prochain CSE !**

**C'est donc tout à fait possible à la BGNP !**

## LES FUSIONS S'ACCOMPAGNENT DE LA DESTRUCTURATION DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL ET D'UNE MISE EN PLACE ANTICIPÉE DES CSE.

Ces nouvelles instances ne reposent sur aucune assise, ni démocratique, ni juridique, pas plus que sur leurs Règlements Intérieurs !

De plus elles représentent une grave atteinte aux prérogatives des CHSCT restructurés par le fait du Prince. Elles portent en germe un affaiblissement des facultés d'intervention de leurs membres et donc un recul des droits des postières et postiers du Réseau, y compris en Secteur.

**Personne et surtout pas la CGT ne peut accepter cette forfaiture qui rappelle les 49.3 à répétition du gouvernement.**

## Bilan de l'expérience pilote sur la région PACA

« Depuis deux mois, c'est le bazar pour être poli, notamment sur les instances représentatives du personnel (CDSP, CHSCT, CT), c'est le non-respect de l'expression des postières et postiers dans les élections professionnelles de 2018 ; La Poste éloigne de plus en plus les lieux de décisions pour au final appliquer sa stratégie unilatérale. Aucun bilan RH pour ceux qui sont restés « sur la touche ». Pour les autres, prise de poste en moins de 3 semaines avec fiche de poste la veille pour le lendemain. 10 % des postes non comblés. »

**La CGT estime à 30 % la perte d'emplois sur la DREX PACA !**

## Que revendique la CGT ?

- Tout projet important doit donner lieu à la réunion de l'Instance de Coordination des CHSCT (IC CHSCT). **C'est l'étape obligée** avant toute mise en œuvre d'un projet de ce type. En l'état, les études d'impact locales sont complètement insuffisantes.
- Tout projet important de restructuration – d'envergure nationale qui plus est – doit être débattu dans les services et avec les représentants syndicaux dans des conditions optimales (temps d'explication, de débat, présentation précise poste par poste des impacts, liste des personnels concernés...). La Poste ne peut pas placer devant le fait accompli autant de salariés dont les dirigeants de DR et leurs représentants du personnel.
- La CGT exige le maintien des CHSCT et CT actuels avec leurs secrétaires et leurs RI distinctifs pour ceux qui en ont adopté un. Elle réaffirme son exigence d'instances de proximité, facteur de protection pour les postières et postiers.
- La CGT réaffirme la nécessité de directions établies à proximité du personnel. Chaque postière et postier doit être à moins de 30 min ou 30 km de sa première Institutions Représentatives du Personnel
- le respect de l'avis des représentants du personnel sur tous les sujets avec des voix délibératives dans toutes instances

Si tel n'était pas le cas, les représentants CGT réclameraient des expertises sur leur CHSCT !



## Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
( facultatif) Téléphone perso : ..... pro : .....  
Grade/ Classification : ..... Métier : .....  
Service/Bureau (nom et adresse) : .....  
.....

